

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7287668301**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7287668301>

Cette annonce a été mise en ligne le **13 avril 2022** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **16 - CHARENTE**



### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 29/03/2022, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : RESTAURANT LE GRIZZLY

Capital : 5.000 euros

Siège social : 2 route de la Borne Cent – 16130 GENSAC LA PALLUE

Objet : La Société a pour objet : L'exploitation d'un bar, restaurant, ventes à emporter, traiteur ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS  
Président : Madame Stéphanie BARBERIS demeurant 21 lotissement du Bois des Prêtres – 17610 CHERAC,

